

I Les éléments de l'argumentation.

***L'argument** prouve. C'est parfois un fait, mais plus souvent une idée, une raison. Dans tous les cas sa valeur doit être générale. Il est inspiré par la logique ou fait référence à une "valeur".

Rien ne justifie jamais la mort d'un homme.

***L'exemple** atteste. C'est un fait précis et concret, ponctuel, certes, mais réel. Il accrédite donc la véracité d'un argument en apportant la confirmation de la réalité.

Quinze jours sous les décombres. Et toujours vivante...

***Les objections** contestent. Ce sont **des contre-arguments**. Elles feront l'objet d'une réfutation et contraignent l'argumentateur à consentir des concessions. (Voir fiche connecteurs logiques)

La machine supprime la peine des hommes. Et leur emploi !

***Les actes de discours** Ces procédés favorisent la persuasion. (ces procédés sont dits rhétoriques en terme savant)

.**L'implication**. Elle prend à partie pour susciter l'adhésion : *Vous qui êtes jeunes. ..*

.**L'évaluation**. Elle émet un jugement de valeur : *C'est une atteinte à la propriété !*

.**La directive**. Elle exprime un souhait, impose une volonté : *Informez-vous d'abord !*

.**La prédiction**. Elle affirme par anticipation : *Vous courez à la faillite.*

II le cheminement démonstratif.

Toute argumentation suit un itinéraire logique, d'une affirmation (thèse) à une confirmation (conclusion).

Le texte argumentatif est donc segmenté en unités de raisonnement (une idée par paragraphe) qui s'enchaînent et se complètent.

Leur relation est assurée par des "indices d'organisation" : signes de ponctuation et connecteurs grammaticaux.

L'argumentateur adopte le plus souvent un cheminement traditionnel passant par six étapes :

1. Il annonce le thème de son intervention,
2. il la justifie en évoquant l'actualité,
3. et présente la thèse qu'il va défendre.
4. Il cite alors ses arguments, ses exemples,
5. réfute les objections qui lui sont faites,
6. et conclut en confirmant et généralisant.

Texte informatif, texte argumentatif

Si un texte transmet un savoir, le détaille, l'organise en vue de le vulgariser, il est seulement informatif. Il ne devient argumentatif que s'il exprime la volonté de convaincre en apportant

des preuves.

III Du texte démonstratif au texte polémique

Le texte argumentatif peut-être démonstratif ou polémique. (L'écriture sera démonstrative ou délibérative)

Un texte démonstratif s'efforce de soutenir une thèse à l'aide d'arguments : faits, témoignages, raisonnements, illustrés d'exemples. La démonstration peut aussi bien réfuter une thèse qu'en défendre une, mais elle ne s'intéresse qu'à **une seule thèse**.

Plan : L'énonciateur exprime éventuellement la thèse qu'il réfute, mais surtout énonce celle qu'il défend en progressant d'argument en argument, parfois illustrés d'exemples. Les connecteurs logiques permettent de repérer la progression.

→ Il s'agit d'une écriture démonstrative

Un texte polémique ou discussion oppose deux opinions différentes. Il implique une controverse. L'argumentateur refuse une thèse proposée par quelqu'un d'autre. Sa réfutation porte sur des objections (des contre-arguments). Il présente donc une antithèse puis une thèse.

Plan (dit inductif) : l'énonciateur exprime d'abord une opinion, l'argumente, puis la réfute. Il n'exprime sa thèse qu'à la fin du texte.

→ Il s'agit d'une écriture délibérative